

## VOUS ÊTES UNE STRUCTURE SPORTIVE ?



Les maisons sport santé (MSS) ont pour vocation à construire un maillage territorial destiné à rapprocher les professionnels des secteurs sanitaire, médico-social, social et sportif.

Véritable guichet unique pour les personnes souhaitant pratiquer une activité physique ou sportive à des fins de santé, la MSS du CHU de Rennes met à disposition les **informations liées aux clubs, aux créneaux sportifs, aux professionnels du sport-santé** pour mieux informer, conseiller et orienter les futurs bénéficiaires.

Vous êtes enseignant(e) APA, éducateur(trice) sportif(ve), coach sport santé, vous travaillez dans une association, une structure privée, au sein d'un club et vous êtes à même d'accompagner des personnes sédentaires, des malades chroniques ou des personnes avançant en âge ? **Rejoignez notre réseau en complétant le formulaire de contact.**

### **Besoin de formation ?**

Vous souhaitez bénéficier d'une formation sport santé pour encadrer des publics à besoins spécifiques, consultez notre **rubrique Formation**.

Notre démarche pour vous connaître :

1. **Rencontre** avec le responsable de structure et avec l'encadrant sportif ;
2. **Test de l'activité** proposée pour connaître le type de public accueilli, les potentielles restrictions, l'intensité prodiguée, l'environnement... ;
3. **Signature de la charte d'engagement** formalisant la relation partenariale entre la MSS et la structure sportive.

Notre objectif est de promouvoir le sport santé et de rendre votre offre APA visible !

#### **A votre écoute**

Si vous souhaitez accueillir des publics éloignés de la pratique et en développant une offre APA, vous pouvez nous contacter. Un professionnel vous accompagnera dans le montage de votre projet sport santé !

En parallèle, faites connaître votre structure auprès des services de la DRAJES sur le site Sport Santé Bien-Être : <https://www.bretagne.ars.sante.fr/>